

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **VINTAGE-SERTI SARL**, 38, chemin des Semailles,
1212 Grand-Lancy
2.

Déclaration de faillite: 23.08.2012
3.

Suspension de faillite: 27.09.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.10.2012
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: BUT : exploitation d'un atelier de sertissage.
Pour tout renseignement :
Groupe n°4 022/388.89.04
2012 001377 X / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge GE

00823391